

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – Mme STOLL – M. KREVL – Mme LAGRANGE – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FERRARA – Mme FARAONE – M. ZINS – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. FRIDERICH.

Absents excusés : Mme BOUCHELIGA (qui a donné procuration de vote à Mme STOLL) – M. CHAMS-DINE – Mme THIL (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. ADELER – Mme LEININGER – Mme BRAUSCH (qui a donné procuration de vote à Mme SCHLICKLING) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC).

Absent : M. ZERKOUNE.

Point n° 1 : Décision modificative n° 1

Monsieur KARST, rapporteur :

Afin de procéder au mandatement de dépenses et de recettes non-inscrites au budget primitif 2022, le conseil municipal est invité à ajuster les crédits budgétaires ci-dessous.

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

Comptes	Libellés	Dépenses	Recettes
041 – 212 - 2031	Ecriture transfert du compte 2031 vers le compte 21312 (Etudes pour la construction de l'école quartier La Chapelle)		4 650,00 €
041 – 212 - 21312	Ecriture transfert du compte 2031 vers le compte 21312 (Etudes pour la construction de l'école quartier La Chapelle)	4 650,00 €	
041 – 518 - 2031	Ecriture transfert du compte 2031 vers le compte 2151 (Etudes travaux ANRU quartier La Chapelle)		215 000,00 €
041 – 845 - 2031	Ecriture transfert du compte 2031 vers le compte 2151 (Etudes construction de la passerelle square Jean Münch et études travaux ANRU quartier Chênes)		265 000,00 €
041 – 845 - 2151	Ecriture transfert du compte 2031 vers le compte 2151 (Etudes travaux ANRU quartier La Chapelle – Etudes construction de la passerelle Jean Münch – Etudes travaux ANRU quartier Chênes)	480 000,00 €	
	TOTAL	484 650,00 €	484 650,00 €

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à effectuer les ajustements budgétaires ci-dessus.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 23 juin 2022

Le Maire,
Laurent MULLER

